



Abus de faiblesse sur ex compagne

Par **chouquette817**, le **05/04/2014 à 05:05**

Bonjour. Je viens vous demander conseil car je ne sais plus quoi faire. Il y a quelques mois je me sépare de mon ex qui a des problèmes psychologiques et est alcoolique. Elle est suivie et soignée en appartement thérapeutique mais sans ressource. Elle joue avec mes sentiments en m'envoyant des SMS en me disant "j'ai besoin de toi, aide-moi stp, je peux même pas m'acheter une baguette" j'en passe et des meilleurs.... alors moi avec ma grande générosité je lui envoie des mandats cash. Puis on reprend doucement contact on se voit on sort je lui fais des courses, lui achète ce qu'elle ne peut pas s'offrir ... car notre relation repart doucement jusqu'au jour où l'engueulade arrive et tout est de nouveau fini et je repars le cœur brisé. Mais elle revient encore et encore en jouant sur sa pitié et sur ma faiblesse sentimentale et à chaque fois je lui donne de l'argent et hop c'est reparti un jour je t'aime quand ya besoin d'argent et le lendemain c'est fini. J'en suis à + 1300€ de mandat + tous les autres côtés. Je lui paie une ligne téléphonique dont maintenant elle refuse de me rendre le téléphone. Encore ce week-end elle me demande ma carte bancaire pour acheter un nouveau téléphone et maintenant que finalement l'engueulade est arrivée (car je l'ai surprise avec une autre) elle ne veut plus me rendre le bien que j'ai payé. Bref que puis-je faire ? Elle a clairement abusé de mon état de faiblesse sentimentale. J'ai conservé depuis quelques temps tous nos échanges de SMS de "je t'aime je te hais" au cas où et aussi mes mandats cash. Une plainte pour abus de faiblesse serait-elle recevable ? Ça fait plusieurs mois que mes amis me mettent en garde mais je suis aveuglé par les sentiments et depuis peu en dépression. Merci pour vos réponses. Audrey

Par **Jolijo25**, le **23/11/2017 à 03:17**

C'est du vol elle a utilisé de la manipulation et profité de votre bonté. En plus de l'amour vous aviez pour elle. Quel profiteuse sûrement qu'elle avait un autre chum ailleurs ! Une plainte à la police pour vol.

Par **Visiteur**, le **23/11/2017 à 08:39**

Jolijo ! la question date d'avril 2014 !! Je leur souhaite d'avoir trouvé la solution depuis !? ;-)